

Observation ASSOM51 11 12 2023

Assom51 souhaite revenir ce jour sur les rares témoignages qui sont POUR le projet.

Les arguments sont intéressants à observer de près.

Le premier sur le site de la DDT qui a son mail et son logo en clair. Cela permet de voir qu'il s'agit d'une entreprise de BTP de la région parisienne. Il parle de l'emploi provisoire qu'un tel parc va fournir, à sa propre entreprise ? Par contre, c'est sûr, il n'en aura pas les nuisances.

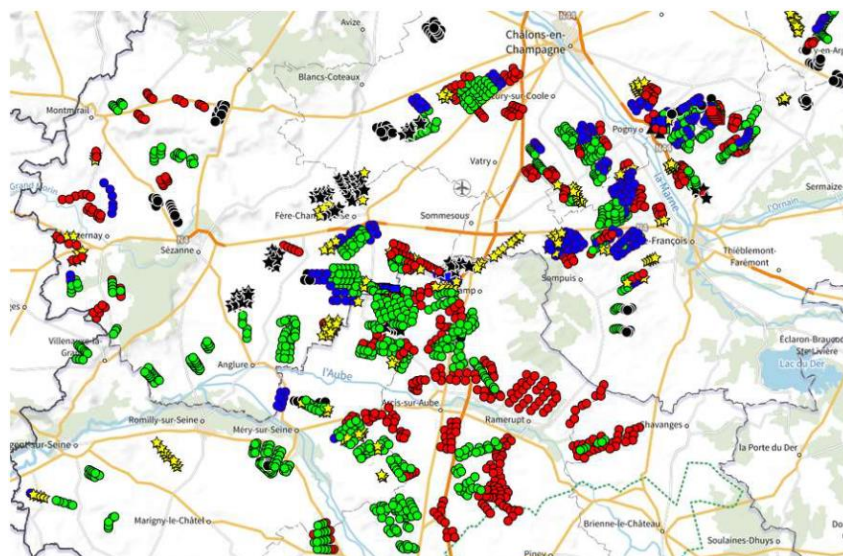
La deuxième dit être du milieu rural. Elle est contente du côté financier et énergie nouvelle. Par contre, elle voudrait être sûre que « toutes les études réalisées par les organismes reconnus peuvent nous certifier qu'il n'y a aucun risque pour nos oiseaux migrateurs ou notre sécurité ». C'est un gros doute que nous partageons totalement avec elle.

La troisième se plaint d'avoir été empêchée d'entrer en mairie. Sans doute s'est-elle auto-censurée ? En effet on peut vérifier que lors des permanences, à chaque fois, quelques personnes ont mis un message dans ce sens sur le registre et personne ne les en a empêchées. Bien sûr, ils sont moins nombreux que les avis Contre le projet exactement comme sur le NET. L'ambiance de toutes ces permanences a toujours été bon enfant, puisque les gens habitant le même village se connaissent tous et que la pluie les obligeait à entrer dans la salle. Le seul moment un peu plus difficile a été le passage des forces de l'ordre le 16/11, armées, on n'a pas toujours pas compris pourquoi.

La quatrième n'est pas gênée à 800m d'une éolienne et cela est une bonne nouvelle. Par contre elle pense que pour certains cela peut gâcher le paysage. Oui, c'est vrai. Par contre, quoiqu'elle pense, parmi les opposants, rares sont ceux qui roulent en gros 4x4. Dans le Sud-Ouest Marnais, on recherche plutôt les promenades en forêts, peut-être même en vélo.

Pendant les permanences, plusieurs élus voisins de Charleville ont témoigné de l'intérêt financier d'un parc éolien, comme le leur répète depuis des années le Président de la CCBC. Mais ont-ils conscience des risques que ces parcs dans 20 ans au plus, arrivant en fin de vie, font courir à leurs communes et qu'ils risquent de les laisser aux générations futures, comme les blockhaus de la seconde guerre mondiale ?

Peut-on arrêter le saccage du Sud-Ouest Marnais ?



Vous comprenez bien, madame le Commissaire Enquêteur, qu'ASSOM51 est CONTRE le projet d'encerclement total de Charleville.

ASSOM51